



## Réclamation d'impayé depuis 22 ans

Par **siegel**, le **03/06/2008** à **18:38**

bonjour,  
une personne dont je m'occupe vient de recevoir une mise en demeure pour un soit disant impayé du 30/09/1985 soit plus de 22ans  
la société de recouvrement est SEVIGNE INTERNATIONALE pour le compte de SOFINCO  
cette personne n'a jamais reçu de lettre de réclamation et ne se souvient pas d'avoir acheté quoique ce soit par sofinco  
que doi-on faire?  
quel est le délai légal pour faire une pareille demande  
merci

Par **palmer**, le **03/06/2008** à **18:49**

A mon avis c'est une mise en demeure d'Intimidation

Par **siegel**, le **03/06/2008** à **21:10**

merci pour votre réponse mais cette personne a plus de 70 ans elle est très inquiète et ce demande pourquoi elle a reçu cette lettre de mise en demeure pour une dette qui aurait 22 ans dont elle ne se souvient pas, en plus a cette époque elle avait tout juste de quoi nourrir ses enfants et elle est certaine de n'avoir fait aucun crédit  
sur la lettre c'est indiqué "video conforama exp Macon" montant 1372.04 et il lui réclame 3211.33 euros et jamais elle n'a rien reçu auparavant

bonne soirée et merci